



MONTANT DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTIONS IMMOBILIERES : HONORAIRES A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

IMMEUBLES :

- jusqu'à 100.000 €	8.000 € TTC
- de 100.001 à 150.000 €	10.000 € TTC
- à PARTIR DE 150.001 €	7% TTC